



Communiqué de presse

Embargo: 16.11.2017, 9:15

20 Situation économique et sociale de la population

N° 2017-0205-F

Revenus et conditions de vie (SILC) en 2016

Une personne sur cinq rencontre des difficultés à faire face à une dépense imprévue

Neuchâtel, 16.11.2017 (OFS) – **En 2016, environ une personne en Suisse sur cinq n'avait pas les moyens de faire face à une dépense imprévue de 2500.-. Une personne sur dix ne pouvait pas s'offrir une semaine de vacances par année en dehors de son domicile. 6,9% de la population était touchée par un risque de pauvreté persistant. Toutefois, le niveau de vie général en Suisse reste l'un des plus élevés d'Europe. Ces résultats sont tirés de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En Suisse en 2016, 21,5% de la population vivait dans un ménage qui n'était pas en mesure de faire face à une dépense imprévue de 2500.- dans un délai d'un mois. Les personnes de nationalité étrangère, en particulier les extra-européens, celles au chômage ou disposant d'un bas niveau de formation et les ménages monoparentaux sont les plus touchés.

Cette enquête montre que 8,9% de la population en Suisse ne peut pas s'offrir une semaine de vacances par année en dehors de son domicile. Ce taux est nettement plus bas en Suisse que dans la plupart des pays de l'Union européenne. Il est également nettement plus faible en Suisse que chez nos voisins: Italie (45,2%), France (23,4%), Allemagne (18,4%) et Autriche (15,4%).

Risque de pauvreté: 6,9% de la population y est exposée de façon persistante

Sur une période de quatre années, 6,9% de la population est exposée à un risque de pauvreté persistant. Sont considérées comme à risque de pauvreté persistant les personnes qui l'ont été au moins durant trois années sur quatre, dont la dernière. Le risque de pauvreté persistant en Suisse est l'un des plus faibles d'Europe. Ce taux est de 8,0% en France, 8,1% en Autriche, 10,5% en Allemagne et 14,8% en Espagne.

Le niveau de vie en Suisse reste l'un des plus élevés d'Europe

Bien qu'une part de la population rencontre des difficultés économiques, le niveau de vie général en Suisse demeure parmi les plus élevés d'Europe en 2016. Cet indicateur est mesuré par le revenu disponible équivalent médian, après correction des différences de niveaux de prix entre les pays. En Suisse, ce revenu est 1,8 fois supérieur à celui de l'Espagne et 1,3 fois supérieur à celui de l'Allemagne ou de la France. Ainsi, malgré le niveau des prix élevé en Suisse, la situation financière de la population après déduction des dépenses obligatoires est plus confortable que celle de nos voisins et de la plupart des pays de l'Union européenne.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

L'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions) est une enquête coordonnée au niveau européen à laquelle participent chaque année plus de 30 pays. Elle a pour objectif d'étudier la distribution des revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen. Elle se base en Suisse sur un échantillon d'environ 7500 ménages, soit plus de 17'000 personnes, sélectionnées aléatoirement dans le Cadre de sondage pour les enquêtes auprès de la population (SRPH) de l'OFS. La population de référence est constituée de la population résidante permanente dans les ménages privés. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées durant quatre années consécutives. Ceci permet de décrire les étapes importantes des trajectoires individuelles et d'étudier l'évolution des conditions de vie.

www.silc-fr.bfs.admin.ch

Définitions

Privation « Dépense imprévue » :

Ne pas pouvoir supporter une dépense imprévue correspondant à environ 1/12e du seuil de risque de pauvreté (60%) pour une personne vivant seule (en Suisse: 2500 francs en l'espace d'un mois).

Privation « Vacances en dehors de son domicile » :

Ne pas pouvoir partir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile pour une raison financière.

Ces questions « Privation » sont posées à un seul membre du ménage et les réponses sont attribuées à l'ensemble des membres du ménage. Elles font partie des questions mesurant la privation matérielle.

Revenu brut: Le revenu brut du ménage est constitué de la somme des revenus de l'ensemble des membres du ménage (revenus du travail salarié ou indépendant, les rentes et transferts sociaux, les revenus de la propriété, etc.). Afin de tenir compte de l'avantage financier que représente le fait d'être propriétaire de son logement ou de bénéficier d'un loyer inférieur au prix du marché, un «loyer fictif» est ajouté au revenu brut des ménages concernés pour les indicateurs publiés au niveau suisse. Le «loyer fictif» correspond à la valeur d'usage de ce patrimoine, après déduction des frais de logement effectivement payés. Le loyer fictif n'est pas calculé dans tous les pays, il n'est pas pris en compte dans le revenu disponible équivalent dans les comparaisons européennes. Les revenus relevés dans l'enquête SILC 2016 font référence à l'année 2015.

Revenu disponible: Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses obligatoires, à savoir les cotisations aux assurances sociales, les impôts, les primes d'assurance-maladie de base, les pensions alimentaires versées et autres contributions d'entretien versées à d'autres ménages.

Revenu disponible équivalent: Le revenu disponible équivalent est calculé à partir du revenu disponible du ménage, en tenant compte du nombre de personnes qui le composent par le biais de l'échelle d'équivalence du ménage. Pour tenir compte des économies d'échelle (une famille de quatre personnes ne doit pas dépenser quatre fois plus qu'une personne seule pour assurer le même niveau de vie), un poids de 1,0 est assigné à la personne la plus âgée du ménage, un poids de 0,5 à toute autre personne de 14 ans ou plus et un poids de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans (ces valeurs correspondent à la nouvelle échelle d'équivalence de l'OCDE); la taille équivalent du ménage correspond à la somme des poids attribués aux personnes. Pour les comparaisons européennes, le revenu disponible équivalent est exprimé en **standard de pouvoir d'achat (SPA)**, une unité monétaire qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Ainsi, un SPA permet d'acheter le même volume de biens et de services dans tous les pays. Cette unité permet des comparaisons d'indicateurs économiques entre les pays.

Risque de pauvreté

Sont considérées comme à risque de pauvreté les personnes vivant dans un ménage dont les ressources financières (sans le stock de fortune) sont sensiblement inférieures au niveau habituel des revenus dans le pays considéré. La pauvreté est donc envisagée comme une forme d'inégalité. Par convention, le seuil de risque de pauvreté est fixé par l'Union européenne à 60% de la médiane du revenu disponible équivalent. L'OFS publie également des résultats concernant la pauvreté absolue dont le seuil est basé sur un minimum vital social (normes d'accès à l'aide sociale). Des résultats détaillés seront publiés sur ce sujet au printemps 2018.

Risque de pauvreté persistant:

Sont considérées comme à risque de pauvreté persistant les personnes à risque de pauvreté au moins durant trois années sur quatre y compris la dernière année. Il est calculé sur la base de l'enquête SILC qui suit les mêmes personnes durant quatre ans.

Renseignements:

Stéphane Fleury, OFS, Section Revenus, consommation et conditions de vie

Tél.: +41 58 463 64 48, e-mail: Stephane.Fleury@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0205

La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.